

Thématique : Exemplarité de l'État

Mise à jour : 14 juin 2021

## Plan directeur 2018-2023 (état d'avancement au 31 mars 2021)

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue	Échéance revue	Faits saillants
<b>OBJECTIF 1 : Faire progresser les bâtiments vers le 100% énergie renouvelable en 2040</b>					
MERN - SMTE	<b>138. Mettre à jour la feuille de route de l'exemplarité de l'État et mobiliser les organismes de l'état vers l'atteinte de cet objectif</b>	En continu	s.o.	s.o.	Les cibles ont été transmises, mais leur promotion se poursuit afin de favoriser leur pénétration.  Chaque organisation concernée a élaboré un plan d'action en lien avec sa cible.
MERN - SMTE	<b>139. Obliger les organisations publiques à respecter les cibles institutionnelles de la transition énergétique</b>	À venir	2020-2021	2021-2022	

## Plan directeur 2018-2023 (état d'avancement au 31 mars 2021)

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue	Échéance revue	Faits saillants
<b>OBJECTIF : Doubler l'effort pour réaliser des interventions en efficacité énergétique et pour rendre prioritaire l'usage de l'énergie renouvelable</b>					
MERN - SMTE	<b>140. Faciliter la poursuite des interventions en efficacité énergétique : synergie, outils de gestion, accompagnement, formation, etc.</b>	En cours	2022-2023	s.o.	
MERN - SMTE	<b>141. Réserver les fonds suffisants pour atteindre les cibles institutionnelles de la transition énergétique</b>	En cours	2019-2020	2021-2022	La demande globale a été déposée au gouvernement et reprise dans le cadre des travaux d'élaboration du Plan pour une économie verte 2030 (PEV).  Une aide spécifique est rendue disponible aux institutions pour préparer un projet d'économie d'énergie garantie.
MERN - SMTE	<b>142. Tenir compte de la transition énergétique dans la méthode d'évaluation de la vétusté des bâtiments publics</b>	À venir	2019-2020	2021-2022	Contexte non favorable à la réalisation de cette mesure dans les délais prévus initialement.
MERN - SMTE	<b>143. Désigner un expert en matière de transition et d'efficacité énergétiques dans chaque organisation institutionnelle et lui offrir l'accompagnement pertinent</b>	En cours	2019-2020	2020-2021	Un expert a déjà été sélectionné dans 135 organisations. La communauté de pratique de l'exemplarité de l'État - CoPex, réunissant ces experts, a été lancée en octobre 2020.

## Plan directeur 2018-2023 (état d'avancement au 31 mars 2021)

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue	Échéance revue	Faits saillants
MERN - SMTE	<b>144. Divulguer les données énergétiques des bâtiments publics</b>	En cours	2022-2023	s.o.	Les données des parcs immobiliers sont disponibles sur le <a href="#">site Web de la transition énergétique</a> et seront mises à jour annuellement.  Pour les cinq prochaines années, des efforts supplémentaires seront consacrés à obtenir des données par bâtiment et à les divulguer.
MERN - SMTE	<b>145. Reconnaître et financer les organisations publiques écoénergétiques modèles (bâtiments et transport)</b>	À venir	2021-2022	s.o.	
MERN - SMTE	<b>146. Accentuer les efforts des municipalités en matière d'exemplarité</b>	En cours	2020-2021	2022-2023	Le MERN-SMTE élabore une approche avec la Société de financement et d'accompagnement en performance énergétique (SOFIAC) adaptée aux municipalités, en collaboration avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM).
<b>OBJECTIF : Prioriser l'utilisation de l'énergie renouvelable pour le chauffage des bâtiments publics</b>					
MERN - SMTE	<b>147. Installer un système de chauffage principal fonctionnant avec une source d'énergie renouvelable et ayant une performance énergétique supérieure dans les <u>nouveaux</u> bâtiments publics</b>	En cours	2021-2022	s.o.	Les ministères et organismes publics intègrent en continu cette mesure dans leur gestion de projets des nouveaux bâtiments.

## Plan directeur 2018-2023 (état d'avancement au 31 mars 2021)

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue	Échéance revue	Faits saillants
MERN - SMTE	<b>148. Convertir les systèmes qui utilisent un combustible fossile en systèmes fonctionnant avec une source d'énergie renouvelable pour le chauffage principal dans les bâtiments publics</b>	En cours	2020-2021	s.o.	Le MERN-SMTE a déjà produit un <a href="#">guide destiné aux gestionnaires de bâtiments</a> visés par cette mesure. De nombreuses activités de communication ont été effectuées et continueront de l'être afin d'assurer l'intégration des modalités du guide.

## Plan directeur 2018-2023 (état d'avancement au 31 mars 2021)

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue	Échéance revue	Faits saillants
<b>OBJECTIF : Réduire la consommation unitaire d'énergie du parc de véhicules institutionnels</b>					
CGER	<b>149. Encourager l'achat de véhicules électriques (reconduire la politique d'acquisition gouvernementale et y inclure les bornes de recharge)</b>	En continu	2022-2023	s.o.	Le nombre de véhicules rechargeables (100% électrique ou hybride rechargeable) ayant les statuts « en location », « de courtoisie » ou « utilisation CGER » au 31 mars 2021 était de 1478.
CGER	<b>150. Élaborer un cadre de gestion optimisée des parcs de véhicules légers et lourds</b>	En cours	2021-2022	s.o.	Un plan d'affaires visant l'intégration du parc sera déposé le 15 août 2021 au Secrétariat du Conseil du trésor par le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER).
CGER	<b>151. Renforcer l'offre de services centralisée en matière de gestion de parcs de véhicules</b>	En cours	2021-2022	s.o.	Un projet d'autopartage est en cours de préparation sur trois emplacements distincts.
MERN - SMTE	<b>152. Collecter toutes les données de consommation de carburant des véhicules légers et lourds</b>	En cours	2019-2020	2021-2022	<p>Les données des parcs de véhicules légers des ministères et organismes publics sont disponibles sur le <a href="#">site Web de la transition énergétique</a> et seront mises à jour annuellement.</p> <p>Pour les cinq prochaines années, des efforts supplémentaires seront consacrés à obtenir les données des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.</p>
<b>OBJECTIF : Inciter les institutions à offrir des solutions de mobilité durable à leurs employés</b>					

## Plan directeur 2018-2023 (état d'avancement au 31 mars 2021)

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue	Échéance revue	Faits saillants
MELCC	<b>153. Adopter un plan de gestion des déplacements domicile-travail et professionnels dans chaque organisation institutionnelle</b>	En cours	2021-2022	2019-2020	Le contexte de la pandémie de COVID-19 a forcé la mise sur pause des travaux de mise en œuvre. Ceux-ci ont recommencé en avril 2021 et se poursuivront graduellement jusqu'en décembre 2025. Des activités virtuelles seront offertes d'ici le 31 mars 2022, et une planification des activités à venir, dont une stratégie de communication à l'échelle gouvernementale, est en cours d'élaboration.
MERN - SMTE	<b>154. Limiter les déplacements des usagers des bâtiments publics</b>	À venir	2021-2022	s.o.	